



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 25753

Texte de la question

M. Jean-Claude Beauchaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur l'inégale répartition des structures et services spécifiques pour la prise en charge des traumatisés crâniens sur le territoire national. Il se trouve que la région Poitou-Charentes est une des rares régions où, mis à part quelques places dans des structures polyvalentes, il n'existe aucune structure d'accueil spécifique de type MAS-FAM, en raison, semble-t-il, d'un certain désintérêt et d'une méconnaissance de ce fléau. Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour pallier cette situation, et en particulier en faveur de l'actuel projet de structure près de Poitiers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Beauchaud](#)

Circonscription : Charente (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25753

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7593